

Réunion du Quartier N° 4 (Pradelles, Zola, Guynemer)

du 08/ 11/2023

Compte Rendu

12 participants

Point sur la dernière réunion du 07/12/2022

Sur les points évoqués lors de la dernière réunion Pierre-Jean veut revenir sur plusieurs qui sont en fait liés à la création du château d'eau.

Le parc JJ Rousseau, le stationnement et l'aire de jeux Zola feront partie d'un projet d'ensemble.

La parole est donnée aux riverains :

- Les aires de jeux sont réaménagées mais est-il prévu du matériel d'exercices physiques ? Effectivement l'aire de jeu Mitterrand a de l'espace pour en recevoir et un parcours de santé va être créé à la Thongue.
- Dans la rue JJ Rousseau et impasse Guy Mollet, il est signalé des stationnements abusifs, de la végétation qui déborde sur la voie publique et des bacs à ordures qui restent sur le point de collecte. M. le Maire enverra l'ASVP s'occuper du problème. Il semblerait aussi qu'un point de collecte de ramassage des OM soit effacé. LE SICTOM va être contacté.
- Sur la Rue Albert Camus il est signalé des mauvais stationnements. M. le Maire indique qu'il y va du bon sens de tous. Mais il ne pourra faire autrement que d'interdire au stationnement toute la rue si personne ne met de bonne volonté.

Informations Municipales.

Institution du Conseil Municipal des Jeunes :

10 Jeunes des Classe de CM1 et CM2 ont dernièrement été élus par leurs camarades pour constituer le CMJ.

3 d'entre eux ont ensuite été élus pour représenter le CMJ au Conseil Municipal des Adultes.

Leur première intervention sera d'être présents à la cérémonie du 11 novembre

Extinction Eclairage Public :

M. le Maire précise que cette mesure inévitable devrait faire économiser plus de 20.000€ par an. A ce titre il indique les diverses consommations du 1^{er} tr 2023.

Gaz : Conso 1^{er} tr 2022 60981 KW/h pour 3337 €

Conso 1^{er} tr 2023 60409 KW/h (-14%) pour 13341€ (+300%)

Elec : Conso 1^{er} tr 2022 53379 Kw/h pour 9648 €

Conso 1er tr 2023 24950 KW/h (-64%) pour 13736€ (+43%)

COMPTES FINANCIERS DE LA COMMUNE :

M. Le Maire informe que, grâce au travail de l'équipe municipale, les comptes administratifs ont fait encore ressortir plus de 200.000€ d'excédent pour l'année 2022 et toujours sans augmentation des taxes locales. De plus cette année a été particulièrement remarquable car elle a vu plus de 690.000€ investis dans le village

SICTOM :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée les nouvelles augmentations de tarif, les nouvelles consignes de tri et les accès contrôlés des déchèteries :

La cours des comptes nous a demandé d'uniformiser les taux de la TOM sur le territoire du SICTOM. En effet, il intervient sur trois AGGLO qui appliquent chacune des taux différents. Légalement c'est interdit, une régie doit avoir un taux identique sur son territoire pour une question d'équité entre les contribuables. L'AGGLO d'Agde et à 15,50% environ, l'AGGLO de Béziers et la CCAM sont environ à 14,08%. Nous avons pourtant demandé au SICTOM de baisser l'AGGLO d'Agde plutôt que d'augmenter les autres. Le problème est que ces derniers représentent 80% des recettes du SICTOM. Baisser son taux serait un trop gros manque à gagner qu'il faudrait combler d'une manière ou d'une autre. A la CCAM nous avons donc voté l'augmentation mais sur 3 ans.

En ce qui concerne le contrôle d'accès aux déchèteries, M. le Maire rappelle que le SICTOM a vocation de récupérer avant tout les OM des habitants privés et non des entreprises. Elle le faisait bien volontiers jusqu'à présent moyennant une taxe additionnelle dans la mesure où la plupart des entreprises ne payent pas de TOM. Cette TA était facturée sur le bon vouloir des entreprises à se faire connaître des services du SICTOM. Bien entendu ils n'étaient pas nombreux d'où la mise en place de ce contrôle d'accès.

Nouveau au service des Abeilhanais :

Quatre Food-trucks sont désormais installés devant la Mairie. Le Mardi O'Brazeiro spécialité portugaise et rôtisserie. Le Mercredi Les Pâtes de Pat spécialiste des pâtes fraîches maison et ses sauces. Le Vendredi, le J-BURGER qui vous propose toute une gamme de Burger. Le Samedi Pizza del Tony qui vous propose ses pizzas au feu de bois.

Projets à venir :

- M. Le Maire apporte quelques précisions sur l'avancement du château d'eau. Tout est en bonne voie. Une réunion technique a eu lieu pour caler le démarrage des travaux début 2024.
- Du coup, comme il viendra en lieu et place de l'aire de jeu existante, nous allons procéder à la rénovation des nos aires de jeux pour enfants. Nicolas Ghorra en explique les grandes lignes.
- M. Le Maire rappelle que la commune adhère à un nouveau service de communication aux abeillhanais créé par la Communauté de communes des Avant-Monts. Pour ceux qui connaissent, c'est l'équivalent, en mieux, de l'application ILLIWAP. En plus vous pouvez vous abonner à un service d'alerte que vous trouverez sur le site internet.
- M. le Maire informe l'assemblée que le PLU a été adopté par le CM ainsi que par CCAM qui a la compétence. S'ensuivra l'envoi aux PPA qui doivent donner leur avis dans les trois mois. Ce sera le tour de l'enquête publique qui durera 1 mois avant validation définitive de notre PLU.
- M. le Maire rappelle que les jardins partagés derrière la cave coopérative sont prêts. Pour toute information vous pouvez prendre contact avec Danièle Mesans, adjointe au Maire au 06.09.01.57.22.

Dates à retenir :

Ce Samedi 11 Novembre	Cérémonie du 11 Novembre rdv 10h45 devant la mairie
Samedi 18 Novembre	repas dansant du Foyer rural à la Bergerie
Dimanche 19 novembre	Loto de l'APEA
Samedi 2 Décembre	Illumination et marché de Noël
Dimanche 3 Décembre	Loto du Club Taurin
Dimanche 7 Janvier 2024	Vœux municipaux
Dimanche 14 Janvier	Repas des Aînés

Les conversations se sont prolongées autour d'un convivial pot dinatoire.